



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 03 juillet 2024**

**Date de convocation : 25 juin 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/53 portant attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire 2024/01**

**Membres présents (52 titulaires et 1 suppléant)** : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Membres excusés (3)** : BASQUIN Alexandre, FORRIERES Daniel, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (9)** : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, TRIoux COURBET Sandrine, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (9)** : SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, DAUCHET Martine à RICHOMME Liliane, BONIFACE Patrice à JUMEAUX Stéphane, BASQUIN Etienne à RICHARD Jérémy, DAVOINE Matthieu à CLERC Sylvie, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

## Délibération 2024/53 portant attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire 2024/01

En application de la délibération n°2024/29 du 15 avril 2024 portant approbation du règlement d'attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire B, pour faire suite aux avis du service instructeur aux demandes d'aide au permis reçues entre le 1<sup>er</sup> juin et le 24 juin 2024 inclus, le Conseil communautaire doit approuver le versement des aides au permis de conduire pour les demandeurs suivants :

N° de dossier	NOM	Prénom	Date de naissance	Commune de résidence	Nom et commune de l'autoécole	Date de passation du permis
2024/001	CARTEGNE	Maxence	28/07/2005	Fontaine-au-Pire	Innov Permis - Caudry	06/06/2024
2024/002	TABARY	Louise	05/03/2004	Saint-Souplet	Gotrand - Caudry	05/06/2024
2024/003	GAYET	Clément	21/11/2006	Neuvilly	Innov Permis - Caudry	17/06/2024
2024/004	GUERLAIN	Oriane	04/10/2005	Caudry	Innov Permis - Caudry	13/06/2024
2024/005	DELVAL	Alexis	22/09/2004	Busigny	Autoécole de l'Escaut – Villers-Outréaux	20/06/2024
2024/006	LAURENT	Dorine	19/10/2005	Le Cateau-Cambrésis	Lign'2 Conduite - Le Cateau	06/06/2024
2024/007	LAMOURET	Nathan	06/11/2006	Bertry	Lign'2 Conduite - Ligny en cis	20/06/2024
2024/008	CATHELAIN	Camille	23/02/2006	Caudry	Autoécole Gontrand - Caudry	08/07/2024
2024/009	MASCLET	Enzo	01/06/2006	Bertry	Lign'2 Conduite - Ligny en cis	19/06/2024
2024/010	LECOUF	Maely	03/01/2006	Malincourt	Autoécole de l'Escaut – Villers-Outréaux	10/07/2024
2024/011	CLAISE	Cloe	05/02/2004	Beauvois-en-Cambrésis	Innov Permis - Caudry	01/07/2024
2024/012	BASQUIN	Anouck	12/09/2006	Bertry	Lign'2 Conduite - Ligny en cis	19/06/2024

Le service instructeur a refusé quatre dossiers pour les motifs suivants :

- Deux dossiers inscrits dans des auto-écoles hors CA2C ;
- Un dossier où le permis avait été obtenu avant l'entrée en vigueur du dispositif ;
- Un dossier où le demandeur avait plus de vingt-cinq ans.

*Vu la délibération n°2024/29 du 15 avril 2024 portant approbation du règlement d'attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire B,*

*Vu l'ensemble des demandes d'aide au permis de conduire reçues entre le 1<sup>er</sup> juin et le 24 juin 2024 inclus,*

*Considérant l'enveloppe budgétaire pour l'exercice 2024 de 300 000 €,*


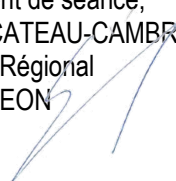

*Considérant que l'ensemble des demandeurs ci-dessus indiqués respectent les conditions fixées par le règlement d'attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire, à savoir :*

- être domicilié dans l'une des quarante-six communes membres de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis depuis au moins un an ;
- avoir entre 17 et 25 ans inclus à la date de dépôt du dossier par le demandeur ;
- avoir réussi l'épreuve théorique (code) du permis de conduire B ;
- être inscrit pour la première fois à l'examen pratique du permis de conduire B ;
- être inscrit dans l'une des auto-écoles du territoire de la Communauté d'Agglomération agréées par la Préfecture de Département.

2024/

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- D'approuver le versement de l'aide au permis de conduire à hauteur de 300 € à l'ensemble des douze demandeurs ci-dessus indiqués ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à prendre tous les actes nécessaires au versement de l'aide intercommunale au permis de conduire à l'ensemble des demandeurs ci-dessus indiqués ;
- De préciser que l'enveloppe budgétaire restante est de 296 400 €.

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 09/07/2024 Publication le 09/07/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	---

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_53
Objet :	Délibération 2024/53 portant attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire 2024/01
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.7 - Transports
Identifiant unique :	059-200030633-20240703-2024_53-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240703-2024_53-DE-1-1_0.xml	text/xml	911 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024.053.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240703-2024_53-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	234.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 juillet 2024 à 08h36min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juillet 2024 à 08h36min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 juillet 2024 à 08h36min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 juillet 2024 à 09h01min10s	Reçu par le MI le 2024-07-09